

A2R BESSIN
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 chemin de la Roque
14 400 Tour en Bessin
Rcs Caen 931 177 877

PROCES VERBAL des DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 5 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt cinq,
Le 5 juillet

L'associé unique de la société A2R BESSIN, SAS au capital de 1000 euros, a pris la décision suivante relative à la nomination d'un directeur général de la société.

Madame Françoise JUGUET-URIEN, né le 11 janvier 1964 à Saint Georges de Chesné (35), demeurant 39 route du Saule Durand (37510) Savonnières, est nommée directeur général pour une durée égale à celle des fonctions du Président.

Madame Françoise JUGUET-URIEN, intervenant aux présentes déclare accepter ces fonctions et n'être frappée d'aucune des interdictions ou déchéances édictées par les lois sur l'assainissement des professions commerciales.

Madame Françoise JUGUET-URIEN, directeur général, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.

La rémunération du directeur général fera l'objet d'une décision postérieure de la part du président.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

